



RAPPORT ANNUEL 2019

SYNTHÈSE



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



LE SIGEIF SYNDICAT D'ÉNERGIE

Le Sigeif assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France. Il fédère 184 collectivités adhérant à la compétence gaz (5,5 millions d'habitants), dont 63 adhèrent également à la compétence électricité. Par ailleurs, il coordonne un groupement d'achat de gaz et de services d'effica-

cité énergétique pour le compte de 475 membres. Pionnier de la mobilité durable (GNV et électrique), il s'engage aujourd'hui dans la production de biogaz et d'électricité verte. D'autorité organisatrice de la distribution du gaz et de l'électricité, le Sigeif est véritablement devenu aujourd'hui un syndicat d'énergie. ●



GARANTIR LA BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS DE CONCESSION

Pour améliorer en permanence la qualité d'acheminement du gaz et de l'électricité, le Sigeif contrôle et évalue la bonne exécution des missions confiées aux concessionnaires GRDF, Enedis et EDF Commerce.

► CONTRÔLE DE LA CONCESSION GAZ ◀

À la fin 2019, le linéaire des canalisations de gaz naturel desservant les 184 collectivités membres du Sigeif s'élevait à 9 435 km, soit près de 5 % du réseau national.

► CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ ◀

Long de 5 147 km, le réseau basse tension se divise en trois : les canalisations souterraines (75 %), les lignes aériennes en fils conducteurs nus (10,5 %) et les lignes aériennes en torsadé (14,3 %).

En 2019, le réseau basse tension, ou BT, s'est accru de 32,6 km. ●



VEILLER À LA SÉCURITÉ ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En participant à la modernisation de l'éclairage public et en procédant à l'enfouissement des lignes aériennes électriques basse tension, le Sigeif sécurise et améliore durablement l'environnement dans les villes.

► ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ◀

En 2019, le Syndicat a conduit quarante et une opérations d'enfouissement, les finançant à hauteur de plus de 40 % de leur montant hors taxes, déduction faite de la participation du concessionnaire. 55 autres opérations ont été programmées (17,2 km de lignes déposées), pour un investissement total d'environ 8,5 millions d'euros.

► QUALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE ◀

Le Sigeif contribue à la modernisation et à la sobriété énergétique de l'éclairage public, pour ses 63 collectivités adhérant à la compétence électricité. En 2019, son concours s'est élevé à 1,75 million d'euros et a concerné 58 communes, soit 90 %. Cette somme correspond à 17,8 % du montant hors taxes des travaux mandatés en 2016, soit 9,8 millions d'euros, contre 10,9 millions durant l'exercice précédent. ●



184 COLLECTIVITÉS
5 595 913 HABITANTS

Un réseau de mieux en mieux sécurisé grâce à l'utilisation systématique du polyéthylène pour les canalisations. Il a progressé de 59 km en 2019.

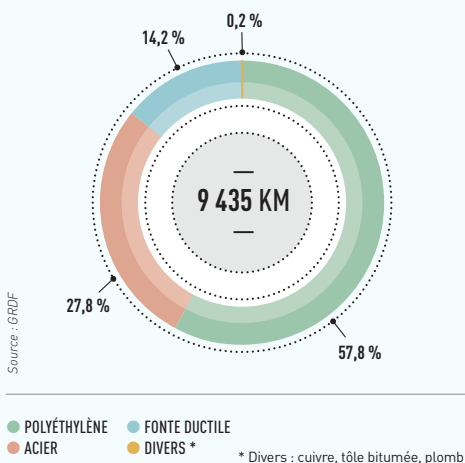
Longueur du réseau : 9 435 km / 5 % du réseau national (9 431 km en 2018).

Nombre de clients desservis : 1 195 021, pour 26 450 GWh de gaz acheminés.

Âge moyen des canalisations : 29 ans.

Nature des réseaux de distribution : 57,8 % en polyéthylène, soit 5 452 km sur un linéaire total de 9 435 km.

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION



Surveillance et intégration des conduites montantes

À la fin 2019, le parc des conduites montantes s'établit à 102 195, contre 102 067 en 2018. 49 041 (soit 48 %) appartiennent encore aux propriétaires des immeubles. Leur entretien est assuré par GRDF. En 2019, près de 350 reprises de conduites montantes en concession ont été réalisées.

Nombre de clients coupés à la suite d'un incident : 49 587 (44 638 en 2018).

Valeur brute des ouvrages : 2 015,8 M€.

Valeur nette réévaluée des ouvrages : 1 265,2 M€.

Investissements :

- Adaptation et sécurisation des ouvrages : 33,1 M€.
- Développement du réseau : 10,8 M€.

BALISES DE SÉCURITÉ 2018-2024



Mémento de bonnes pratiques destiné à aider les services techniques à lutter efficacement contre les dommages aux ouvrages. En 18 mois, 57 communes du territoire du Sigeif ont adhéré à ce dispositif. Les résultats sont plus qu'encourageants. En effet, dans les 36 communes engagées depuis plus de six mois, le ratio moyen est de 0,30 DO pour 100 DICT, alors qu'il est de 0,63 pour les autres.

DÉPLOIEMENT DE GAZPAR

À la fin de l'année 2019, 664 500 compteurs ont été installés, dont près de 270 000 en un an. D'ici à 2023, plus d'un million de compteurs seront actifs dans la concession.



63 COLLECTIVITÉS
1 451 540 HABITANTS

Progression régulière du réseau BT en souterrain.

Longueur du réseau :

- 3 756 km en HTA (3 729 km en 2018).
- 5 147 km en BT (5 114 km en 2018).

Nombre de clients desservis : 700 341, pour 6 359,5 GWh d'électricité acheminés.

Âge moyen des canalisations : 36,7 ans.

Part du réseau souterrain BT : 75 %.

Critère B : 43,7 min (46 min en 2018).

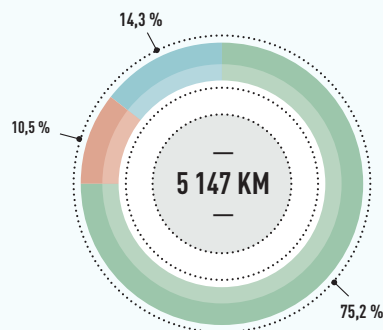
Valeur brute des ouvrages : 952 M€,

Valeur nette des ouvrages : 501 M€,

Investissements :

- Développement du réseau : 21,1 M€,
- Renforcement et qualité de l'environnement du réseau : 24,4 M€, dont 3 M€ pour les postes sources.

NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION)





Un nouveau contrat de concession a été signé le 18 octobre 2019 entre le Sigeif, Enedis et EDF Commerce Île-de-France. Il conforte le Sigeif dans sa mission de contrôle, lui donne des moyens supplémentaires pour agir en

À fin 2019, le nombre de compteurs Linky installés en Île-de-France (hors Paris) avoisine 3,7 millions (contre 2,3 millions un an plus tôt). Près des deux tiers des usagers de la conces-

NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION

favorer des investissements à réaliser sur le réseau et des actions à mener, dans le cadre de la transition énergétique, notamment la production locale d'énergie.

DÉPLOIEMENT DE LINKY

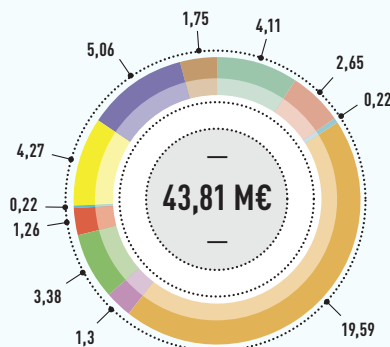
sion du Sigeif en sont désormais équipés (470 000, contre 370 000 un an auparavant) et 47 communes sur les 63 actuellement concernées sont équipées à plus de 70 %.

L'organisation et les moyens du Sigeif sont adaptés à ses missions de garant de la continuité et de la qualité du service du gaz et de l'électricité. Ils lui permettent aussi de développer de nouveaux services : contrôle et collecte de la TCCFE, maîtrise de la demande d'énergie, groupement d'achats, mobilités propres, production d'énergies renouvelables...

LES RECETTES

Le Sigeif est un EPCI sans fiscalité propre. Ses ressources proviennent principalement des redevances versées par ses concessionnaires Enedis, EDF Commerce et GRDF, dans le cadre des conventions de concession signées respectivement les 18 octobre 2019 et 21 novembre 1994. Le Sigeif perçoit deux types de redevances : la redevance de fonctionnement (R1), qui permet au Syndicat d'exercer le contrôle des missions de service public confiées aux concessionnaires, et la redevance d'investissement (R2), qui résulte des travaux réalisés par les collectivités ou le Sigeif sur les ouvrages d'éclairage public ou les réseaux de distribution d'électricité.

— RECETTES CONSOLIDÉES — (EN MILLIONS D'EUROS)



- R1
- R2
- REDEVANCES STATION GNV BONNEUIL-SUR-MARNE
- TCCFE
- COTISATIONS GROUPEMENT DE COMMANDES GAZ
- TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT
- CESSION DE LA STATION GNV DE BONNEUIL-SUR-MARNE
- AUTRES RECETTES, DONT PRESTATIONS DE SERVICES
- AUTOFINANCEMENT / EXCÉDENT CAPITALISÉ
- REPORT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018
- AUTRES RECETTES D'ORDRE

S'ajoutent à ces redevances divers produits : les cotisations des membres du groupement de commandes d'achat et d'efficacité énergétique, la TCCFE (dont la quasi-totalité est reversée aux communes), le remboursement des frais de maîtrise d'ouvrage, les participations des collectivités et du concessionnaire aux travaux d'enfouissement, des produits exceptionnels et prestations de services, etc.

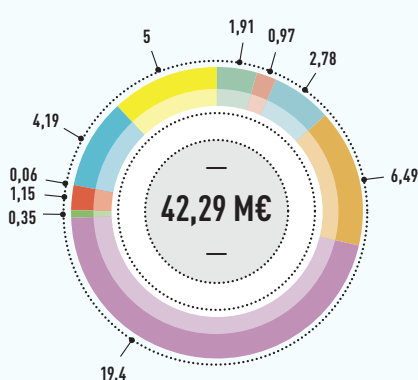
En 2019, le budget global du Syndicat s'élève à 43,81 millions d'euros.

LES DÉPENSES

En 2019, les dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les restes à réaliser) se sont élevées à 42,29 millions d'euros (dont 19,4 millions issus du produit de la TCCFE reversés aux communes, 8,8 millions d'euros pour les travaux d'enfouissement des réseaux, 1,9 million d'euros pour les souscriptions au capital de la Sem Sigeif Mobilités et de la ferme solaire de Marcoussis...

Au 31 décembre 2019, l'exercice fait apparaître un résultat net de 1,52 million d'euros. ●

— DÉPENSES CONSOLIDÉES — (EN MILLIONS D'EUROS)



- DÉPENSES OBLIGATOIRES, SERVICES SUPPORTS, FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
- TRANSFERT ENTRE SECTIONS ET DÉPENSES D'ORDRE
- TCCFE
- ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX
- SERVICES AUX COMMUNES
- COMMUNICATION
- CONTRÔLE DES CONCESSIONS
- TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT





ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

Pour aider les communes à optimiser leur facture d'énergie, le Sigeif met à leur disposition des outils adaptés à la connaissance de leur patrimoine, la maîtrise de leur consommation énergétique, et apporte un appui financier à la prise de décision ou à l'acquisition d'équipements performants.

► LA VALORISATION DES CEE ◀

Le Sigeif accompagne les EPCI dans l'élaboration de leur PCAET, ainsi que dans le suivi et la mise en œuvre de leurs actions. Trois territoires, représentant une population de 300 000 habitants, se sont engagés dans cette démarche avec le Sigeif.

Le groupement de commandes coordonné par le Sigeif propose divers outils pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti. Les adhérents ont accès à deux lots d'un marché à maîtrise d'ouvrage confié à la société Inddigo : le premier sur le patrimoine bâti existant, le second sur les projets neufs et les rénovations lourdes.

Le Sigeif et le Sipperec pilotent une solution commune de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE). Le dispositif permet aujourd'hui de faire converger les intérêts de plus de 195 collectivités adhérentes. Depuis 2015, 883 GWh cumac ont été déposés. Au total, 2,65 millions d'euros ont été reversés aux communes bénéficiaires du dispositif des CEE.

Avec le soutien de l'ADEME, le Sigeif propose, **gracieusement**, à ses communes adhérentes de moins de 10 000 habitants un dispositif leur permettant de mettre en place une **politique énergétique maîtrisée de leur patrimoine**. Une trentaine de communes ont déjà adopté ce dispositif. En 2019, une nouvelle commune du Val-d'Oise y a adhéré.

► ACHAT GROUPÉ DE GAZ ◀

L'**intracting**, mécanisme déjà mis en œuvre à l'étranger, permet de financer des **travaux d'efficacité énergétique grâce aux économies réalisées** du fait de ces travaux. Au cours des deux dernières années, le Sigeif a réalisé plusieurs réunions d'information sur le sujet et, fin 2019, plusieurs candidatures ont été reçues. L'accompagnement de ces initiatives pourra démarrer en 2020.

Dans le cadre du **groupement de commandes gaz qu'il pilote**, le Syndicat procède au **renouvellement des marchés** tous les trois ans. Durant la période de fourniture (juillet 2019 – juin 2022), les consommations des 475 membres sont évaluées à près de 3 TWh annuels, pour un montant d'environ 150 millions d'euros par an, répartis dans plus de 11 000 sites. ●



PRODUIRE LOCALEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

► FERME PHOTOVOLTAÏQUE DE MARCOUSSIS : UN PROJET EMBLÉMATIQUE POUR L'ÎLE-DE-FRANCE ◀

En mars 2019, le projet de création de la ferme photovoltaïque de Marcoussis a été désigné lauréat de l'appel d'offres « CRE 4.5 » ! Dans la foulée, les travaux de défrichage, première étape d'un chantier qui devrait aboutir au premier semestre 2021, ont débuté. Avec 57 862 panneaux montés sur structures fixes, et une puissance de 20,3 Mwc, la production d'électricité attendue est de 27,3 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 10 000 habitants.

► L'UNITÉ DE MÉTHANISATION DE GENNEVILLIERS : UN FORMIDABLE PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ◀

La réalisation de cette unité de méthanisation permettra non seulement aux professionnels de respecter leurs obligations légales en matière de recyclage des déchets, mais aussi, compte tenu de la nature et des volumes de biodéchets traités, d'alimenter en biométhane le réseau de distribution de gaz en Île-de-France, tout en augmentant la part de bio-GNV dans les stations GNV et bio-GNV du réseau Sigeif Mobilités. En 2019, le Sigeif et le Syctom ont sélectionné les assistants à maîtrise d'ouvrage techniques, de communication, juridiques et financiers pour les accompagner dans la réalisation du projet. Le lancement du chantier est prévu en 2022 et la mise en service en 2024. ●



LE SIGEIF EST ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DURABLE

Le gaz naturel véhicule (GNV) s'impose aujourd'hui comme une alternative crédible au diesel, notamment pour les flottes de poids lourds et d'utilitaires pour lesquels il n'y a pas encore de solution électrique satisfaisante. En France, le développement de ce carburant se heurte à un manque de stations-service et à une offre limitée de véhicules.

► TROIS NOUVELLES STATIONS GNV/BIO-GNV ONT ÉTÉ OUVERTES EN 2019 ◀

Après avoir inauguré, en 2016, l'une des plus grandes stations publiques françaises d'avitaillement en gaz naturel pour véhicules, le Sigeif a créé la Sem Sigeif Mobilités pour construire un réseau d'une dizaine de stations GNV/bio-GNV en Île-de-France. Le déploiement de ce réseau est en bonne voie puisqu'en 2019, un peu plus de deux ans après l'ouverture de la première station à Bonneuil-sur-Marne, Sigeif Mobilités a ouvert trois nouvelles stations à Gennevilliers, Wissous et Noisy-le-Grand.

En avril 2019, Sigeif Mobilités a élargi son objet à la création d'infrastructures de recharge électrique et en hydrogène pour véhicules.

► ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ◀

Aujourd'hui, la mobilité électrique gagne du terrain. De remarquables progrès techniques ont été accomplis ces dernières années, notamment dans le domaine des batteries, l'offre de véhicules se diversifie et les primes à l'achat stimulent le marché... Selon l'Avere France, on compte aujourd'hui 275 000 véhicules électriques en France. On en prévoit 1 400 000 en 2024 et 5 300 000 en 2028. En Île-de-France, à fin septembre, il y a un peu plus de 52 300 véhicules électriques en circulation, et on en prévoit 100 000 pour 2022, c'est-à-dire demain. Pour faire face à ce développement, il faudra nécessairement multiplier le nombre de points de recharge, tant sur la voie publique que dans le domaine privé, qui restent, encore aujourd'hui, le maillon faible de cet écosystème.

► LE SIGEIF PREND EN CHARGE 100 % DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE ◀

Compétent pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), le Sigeif a mis en place en 2019 un service « clés en main » comprenant les études, l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques afin

d'aider les communes à contribuer à l'essor de la mobilité électrique.

En plus de cet accompagnement technique, le Sigeif s'engage à prendre en charge 100 % du financement (investissement, exploitation et maintenance) pour toutes les communes adhérentes lui ayant transféré la compétence IRVE.

► OBJECTIF : 100 BORNES D'ICI À 2020 ! ◀

En 2019, une trentaine de communes ont déjà transféré leur compétence pour proposer à leurs habitants cette solution qui permet, non seulement l'installation de nouvelles bornes de différents types – pour l'essentiel en charge accélérée de 22 kVA – mais également, si nécessaire, la réactivation de bornes Autolib. L'installation d'une centaine de bornes est prévue en 2020. ◉



SOUTIEN DE LA COMMISSION EUROPÉENNE



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

En 2019, la Commission européenne a attribué une subvention de 5,7 millions d'euros pour soutenir un ambitieux projet porté par Sigeif Mobilités, le groupe Frankin et TAB Rail Road. Ce projet, baptisé Olympic Energy, s'inscrit dans un vaste programme européen visant à la décarbonisation des modes de transport le long des corridors européens et dans les nœuds urbains. La part du programme dévolue à Sigeif Mobilités concerne la construction de huit stations d'avitaillement en gaz naturel et biogaz. ◉



PREMIÈRE BORNE À SAINT-CLOUD



Le 23 octobre 2019, la première borne de recharge pour véhicules électriques portée par le Sigeif a été inaugurée à La Celle-Saint-Cloud. Avec deux points de recharge de 22 kVA (courant alternatif), elle peut accueillir deux véhicules en même temps, assurant un « plein » (charge complète) en une à deux heures. Initialement gratuit, le service sera progressivement facturé aux usagers, par carte de crédit ou paiement internet, le Sigeif ayant engagé la consultation pour choisir un opérateur de mobilité*. Le Sigeif veillera notamment à l'interopérabilité avec d'autres réseaux d'IRVE. Fin décembre, d'autres bornes sont en cours d'installation et, début 2020, chaque ville de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) disposera d'au moins une borne. ●

** À l'issue d'un appel d'offres européen, le Sigeif a retenu la société IZIVIA pour assurer, à compter du 1^{er} septembre 2020, la pose, la maintenance et l'exploitation de son réseau.*



CHIFFRES CLÉS

184
communes
adhérentes
pour le gaz,
dont
63 pour
l'électricité

5,6^M
d'habitants

9 435^{KM}
de réseau gaz
8 903^{KM}
de réseau
électrique

1^{ER}
acheteur public
de gaz
en Île-de-France

150^{M€}
d'achat de gaz par an pour
un volume de
3^{TWH}

17,2^{KM}
de lignes
multi-réseaux
enfouies en 2019
pour
8,5^{M€ HT}
d'investissement



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr